



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

AVIS PUBLIC

**REPORT DE LA VENTE DES IMMEUBLES
POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Dominic Provost, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, que la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires, prévue le jeudi 11 juin 2020 est reportée à une date ultérieure conformément à l'arrêté # 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020.

DONNÉ à Cookshire-Eaton, ce 9 avril 2020

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier